

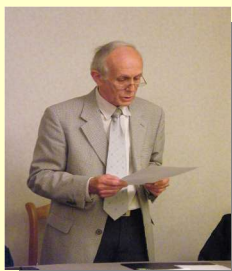


La Feuille de Chêne



Saint-Victor, Bulletin municipal semestriel n° 23
Printemps 2020

LE MOT DU MAIRE



Le président de la République nous a dit « nous sommes en guerre ». Quel est le peuple ou la nation qui nous a déclaré la guerre, quels sont les visages des guerriers ? Dans un monde, notre monde actuel, où tout va trop vite, où la machine guide l'humain, où l'humain a de moins en moins de pouvoir, de place, l'invisible peut

arrêter la vie de la planète. L'invisible pourrait faire plus de morts que toute autre guerre, sans avoir recours aux armes utilisées habituellement, modernes ou anciennes.

L'analyse de ce qui se passe devrait faire prendre conscience à nos dirigeants, de notre faiblesse face à ce que l'on nomme VIRUS. De quelle manière a-t-il pris naissance, de quelle manière s'est-il propagé ? à ces questions je pense que l'on n'aura jamais de réponse, alors qu'elles existent.

Sachons faire que nos vies ne soient pas impactées par ces faits. Je crois aussi que la prudence doit être omniprésente, à chaque instant, à tous les moments. Sachons, à tous les niveaux, prendre des mesures qui doivent donner des satisfactions à toutes et tous.

Pour Saint-Victor, les élections municipales se sont déroulées le 15 mars, et vous connaissez les résultats. La nouvelle équipe d'élus n'a pas pu se mettre en place comme cela aurait dû se passer. Mais avançons selon les directives communiquées par nos dirigeants, et je pense que dans un proche avenir cette nouvelle équipe pourra se mettre à l'œuvre. Je veux leur dire à nouveau, ici, ma satisfaction, mon encouragement, et bon travail. Dans cette période de crise ils savent nous apporter leur aide, un grand merci.

De ce fait je reste pour quelque temps à mon poste, et je veux, comme il se doit, faire face au travail de tous les jours, quand bien même il s'en trouve modifié ; à situations nouvelles, mesures nouvelles.

Les secrétaires de mairie continuent en télétravaillant. Bien des services sont fermés au public, mais il faut en passer par là. Le constat que je fais est que chacun a su s'adapter à ces nouvelles mesures, même si cela n'a pas été aisé. Il faut même pouvoir s'adapter continuellement. Là également je veux saluer le professionnalisme de ces secrétaires, et leur dire merci. Ce merci sera également destiné à tous les employés communaux, avec qui j'ai passé des années de grande satisfaction. Presque des années passées trop vite.

Ce sera probablement le dernier article que je fais en tant que maire de Saint-Victor. Sachez que de 2014 à 2020, j'ai œuvré pour que Saint-Victor se situe dans un bon créneau. J'ai vraiment eu du plaisir à être à votre écoute, à essayer d'apporter des réponses à chaque fois que cela était possible. Pour ma part, en tant que maire, je n'ai pas toujours répondu oui à vos questions, mais je crois que lorsque j'ai dit non, je me devais d'apporter des explications. Les lois sont incontournables, et elles doivent être appliquées en tant que telles, c'est ce que j'ai fait. En 2014, sur la liste que je conduisais, 12 personnes ont été élues. Rapidement nous nous sommes regroupés pour faire face à la tâche qui nous attendait. Je veux, ici, dire merci à cette équipe qui a su donner du collier, tout au long de ces années de 2014 à 2020.

Je vous souhaite, à toutes, à tous, que votre futur se passe au mieux, que notre commune prospère, sachons avancer ensemble dans cette direction.

Maurice Audras



La Feuille de Chêne n°23, bulletin municipal de SAINT-VICTOR 07

Publiée en avril 2020 essentiellement sous forme numérique

(2, place de la Mairie 07410 ; www.saint-victor-ardeche.fr ; mairie@saint-victor-ardeche.fr)

Directeur de publication : Maurice Audras

Secrétaire de rédaction : Bernard Magnouloux. Composé avec *OpenOffice Dessin*

Comité de rédaction : Maurice Audras, Jacques François, Delphine André, Bernard Magnouloux

Dépôt légal Bibliothèque Régionale de Lyon : décembre 2020.

Crédits Photos : Bernard Magnouloux (couverture : Deyras vu de Montpoulet), Wikipedia (Ioutre)

Aline Rouby, Maryse Chirol, Émilie Rouillon, Henri Galland, Danielle Vernotte, Mireille François.

Merci de nous signaler tout oubli ou erreur ; le prochain numéro réparera.

Erratum au numéro 22 d'octobre 2019 : Page 11 dans l'*Étonnante Randonnée*, deuxième colonne, il fallait bien sûr lire « pause » et non « pose ».



MUNICIPALES du 15 mars 2020 : une double première

Les quinze candidats de la liste SAINT-viCTOR viLLAGE viVANT, emmenée par Alain Mesbah-Savel, ont recueilli entre 56,84% des suffrages exprimés et 80,08% (détails ci-dessous). Ils sont donc tous élus au premier tour et il n'est pas besoin d'un second tour.

La participation des électeurs de Saint-Victor a été de 72,16%, donc bien supérieure à la moyenne nationale de 44,66%, mais en baisse de plus de 10 points par rapport aux municipales de 2014. Alain Mesbah a félicité son équipe pour cette victoire inédite dans la commune et a rendu hommage aux perdants. Daniel Jullien, tête de la liste concurrente, a exprimé sa fierté d'avoir assuré à cette élection un aspect plus démocratique que s'il n'y avait eu qu'une liste.

Cependant, la veille du premier conseil, dit « d'installation », de la nouvelle équipe, le 21 mars, un durcissement des mesures de confinement interdisait la tenue de cette réunion, et prolongeait le mandat de l'ancien conseil. Un peu plus tard, une décision du Sénat faisait état d'une impossibilité de réunion jusqu'à la fin du mois du mai.

En l'état actuel des connaissances, nous avons donc une sorte de cohabitation (*), inédite elle aussi, qui n'est pas sans rappeler une particularité du système électoral américain. En effet, de par la constitution, l'élection du président des USA a toujours lieu en novembre mais la passation de pouvoirs n'intervient que le 20 janvier. D'où ces deux mois et demi qui voient la coexistence d'un *president-elect* et d'un *outgoing-president* surnommé *lame duck* (canard boiteux). Cette *lame-duck period* a parfois vu les deux présidents s'affronter violemment, comme à la veille de la Guerre de Sécession, quand le président sortant, le démocrate Buchanan, ne voulait pas faire la guerre aux États du Sud alors que le Républicain Lincoln le voulait. Espérons qu'à Saint-Victor la cohabitation demeure plus pacifique !

(*) au sens strict, et non au sens politique français.

Bernard Magnouloux

| Inscrits : 747 | | votants : 539 | | participation : 72,16% | |
|-------------------|---------------|------------------|----------------|------------------------|--|
| Exprimés 512 | | blancs + nuls 27 | | 50% des exp. : 256 | |
| Candidats | voix | % des exprimés | % des inscrits | | |
| BOSC | Sylvain | 410 | 80,08 | 54,89 | |
| MINODIER | Bernard | 395 | 77,15 | 52,88 | |
| JUNIQUE | Isabelle | 386 | 75,39 | 51,67 | |
| MESBAH-SAVEL | Alain | 386 | 75,39 | 51,67 | |
| ANTRESSANGLE | Tanguy | 385 | 75,20 | 51,54 | |
| MOTTIN | Jessica | 377 | 73,63 | 50,47 | |
| FROMMTOUX | Fabienne | 362 | 70,70 | 48,46 | |
| CABLÉ | Axel | 357 | 69,73 | 47,79 | |
| OREVE | Agnès | 351 | 68,55 | 46,99 | |
| MARGAND | Patrick | 343 | 66,99 | 45,92 | |
| VICTOURON | André | 338 | 66,02 | 45,25 | |
| GAUTHIER | Catherine | 329 | 64,26 | 44,04 | |
| SAPET | Daniel | 324 | 63,28 | 43,37 | |
| COULAUD | Jean-Marc | 309 | 60,35 | 41,37 | |
| MAGNOULOUX | Bernard-Régis | 291 | 56,84 | 38,96 | |
| SAPET | Christophe | 206 | 40,23 | 27,58 | |
| SAVEL | Bernard | 193 | 37,70 | 25,84 | |
| JULLIEN | Daniel | 186 | 36,33 | 24,90 | |
| DAMBRICOURT | Christilla | 159 | 31,05 | 21,29 | |
| DUFOUR | Chantal | 151 | 29,49 | 20,21 | |
| RUSSIAS-JIMENEZ | Mauricette | 144 | 28,13 | 19,28 | |
| BOYADJIAN MALAVAL | Josy | 140 | 27,34 | 18,74 | |
| GERMAIN | Daniel | 133 | 25,98 | 17,80 | |
| OTT | Jean-Pierre | 131 | 25,59 | 17,54 | |
| OTT | Marion | 122 | 23,83 | 16,33 | |

QUELQUES NOUVELLES EN BREF

Une signalétique sera mise en place dans le village et à Pouyol. Elle permettra une meilleure orientation vers les principaux bâtiments et lieux de la commune.

Les places de parking « handicapés » seront mieux signalées et plus pratiques. La suppression également de certains plots en granit, parfois dangereux, est prévue ainsi que le dégagement de l'accès de la bouche à incendie sur la place de l'église. Ces mesures votées depuis l'automne seront opérationnelles avant l'été.

Les travaux des sanitaires du camping sont bien sûr à l'arrêt. Cela va modifier la date de réception. Une solution provisoire sera envisagée pour assurer malgré tout l'ouverture en juin.

Un vol important d'outils a été perpétré dans le bâtiment technique de la commune. Le confinement

nous contraint d'attendre pour renouveler ces outils. La mise en place de la barrière du nouveau mur à l'entrée du village s'en trouve retardée.

La nouvelle équipe municipale dont l'installation a été reportée de deux mois, a pris contact avec les personnes âgées ou isolées pour évaluer leurs besoins. Nous les remercions pour cette initiative et pour leur efficacité.

Je profite de ces brèves pour remercier mes collègues du conseil municipal. Nous avons fait de notre mieux pendant ces 6 années, notre but étant toujours le bien de Saint Victor. Cette expérience enrichissante m'a permis de me rendre compte de la complexité d'une gestion communale. Je pense que nous pouvons souhaiter bonne chance au nouveau conseil.

CONFECTIONNER UN MASQUE

APPEL aux couturières et couturiers bénévoles

Face au manque de masques de protection, nous relayons les appels de divers CHU (notamment Valence, Grenoble et Brest) pour la confection de masques en tissu.

Ces masques dont vous trouverez les instructions et étapes pas à pas sous les liens ci-contre, sont destinés au **personnel non soignant**, et ceci **dans le but de préserver les masques chirurgicaux pour les personnes soignant des patients porteurs ou atteints par le Covid19**,



(Photo des masques faits par Floriane F, pour le CHU de Grenoble)

ATTENTION ! Ces masques ne sont pas efficaces contre le coronavirus/ Covid19. Ces masques ne sont pas des dispositifs médicaux, c'est une barrière pour vous protéger des projections et éviter les contacts main-bouche.

Ces masques ne se portent que quelques heures. Et les gestes barrières restent indispensables. Si vous avez les tissus et élastiques demandés dans les instructions, et si vous savez coudre, n'hésitez pas à en faire. Les tailles adultes (surtout femme) sont les plus demandées (pour l'instant pas besoin de taille enfant),

Il va de soi que c'est totalement basé sur le **BÉNÉVOLAT** et la **GRATUITÉ**, juste un geste de solidarité. Il est aussi **EXPRESSÉMENT** demandé d'être **en parfaite santé lors de la confection de ces masques** (ni rhume, ni angine, ni toux ni fièvre, ni aucune autre maladie contagieuse), cela peut paraître logique mais un petit rappel de bon sens ne nuit pas !

Couturières et couturiers, profitez de ce temps de confinement, et cousez des masques pour les soignants.

Sous les liens ci-après vous trouverez les explications et tutoriels de confection :

- = masques étapes par étapes
- = tutoriel vidéo
- = chu Valence

Contactez Véronique VERDIER pour l'acheminement des masques. Elle est en contact avec des personnes soignantes à Tournon et à Tain-l'Hermitage, elle pourra leur apporter vos masques. Pour entrer en contact avec elle : Facebook *l'Atelier de Véro* ou par courriel : vvd021@gmail.com

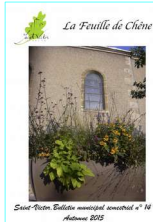
Vous pouvez aussi les envoyer directement au CHU de Valence : Centre Hospitalier de Valence - 179 Boulevard Maréchal Juin, 26000 Valence.

Il est déconseillé de se rendre directement dans les hôpitaux pour les leur donner, car il y a des barrages filtrants et ça ne fait pas partie des trajets autorisés sur les dérogations,

De plus si vous avez des masques FFP2 ou FFP3 dont vous ne vous servez pas, pensez à les donner aussi. Merci.

Delphine André

Les numéros de *La Feuille de Chêne* publiés au cours du mandat qui se termine :



On peut les relire en allant sur : <https://www.saint-victor-ardeche.fr/Bulle-tin-Municipal>

LA RÉSERVE CIVIQUE

La préfecture et les service de la DDCSPP 07 (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations), propose d'utiliser le site de la Réserve Civique : <https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/> pour publier toutes les annonces de missions vitales qui requièrent l'appui de bénévoles.

Les quatre missions identifiées sont les suivantes:

- 1- L'aide alimentaire et d'urgence,
- 2- La garde exceptionnelle d'enfants des soignants ou des structures de l'ASE,
- 3- Le lien avec les personnes fragiles isolées
- 4- La solidarité de proximité.

Il s'agit d'une plateforme qui permet la mise en relation entre des volontaires et des structures qui en ont besoin pour réaliser des missions de solidarité.

Ce site recueille donc des missions et des volontaires. À l'heure actuelle, aucune mission n'est identifiée en Ardèche mais cette plateforme est récente.

Face à l'épidémie de **Covid-19**
le Gouvernement appelle à la mobilisation
générale des solidarités.

RAPPEL DES RÈGLES DE CONFINEMENT AU 25 MARS 2020

Le 16 mars 2020, le Président de la République a décidé de prendre des mesures pour réduire les contacts et déplacements au strict minimum sur l'ensemble du territoire à compter du mardi 17 mars à 12h00.

Des dérogations sur attestation sont possibles dans le cadre de :

1- Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle, lorsqu'ils sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail ou déplacements professionnels ne pouvant être différés.

2- Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de première nécessité dans des établissements dont les activités demeurent autorisées (liste sur gouvernement.fr).

3- Consultations et soins ne pouvant être assurés à distance et ne pouvant être différés ; consultations et soins des patients atteints d'une affection de longue durée.

4- Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants.

5- Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.

6- Convocation judiciaire ou administrative.

7- Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.

Par ailleurs, au regard des conditions météorologiques actuelles, propices à favoriser les sorties individuelles

ou familiales, les mesures de confinement sont renforcées dans le département de l'Ardèche par arrêté préfectoral du 20 mars 2020.

Sont interdits au public, à compter du 21 mars 2020 : les parcs publics, jardins municipaux, voies pédestres et cyclables des espaces forestiers, les sentiers de randonnées balisés, voies vertes, les zones de loisirs et d'escalade, les berges de canaux, de cours d'eau et de lacs, dont les gorges de l'Ardèche et les activités nautiques qui y sont pratiquées.



Foire Aux Questions

Est-il possible de sortir pour acheter autre chose que des denrées alimentaires ?

Oui, mais seulement en cas de nécessité, donc uniquement dans les commerces dont l'ouverture est autorisée, pour l'achat de biens liés à la satisfaction de besoins de première nécessité.

Puis-je aller manger chez des parents ou des amis ?

Non, car ce n'est pas un déplacement indispensable et que cela ne figure pas parmi les dérogations.

Puis-je me rendre auprès de parents dépendants ou de proches ?

Uniquement pour vous occuper de personnes vulnérables et en vous rappelant que les seniors sont les personnes les plus vulnérables et qu'il faut les protéger le plus possible de tout contact.

Le secrétariat de mairie



ÉTAT CIVIL (depuis la dernière *Feuille de Chêne*)

Naissances :

22 novembre 2019 : Oscar BRAUD

3 décembre 2019 : Candice VICTOURON

30 décembre : Lola SAPET

NOTA BENE : ne figurent ici que les personnes officiellement résidentes de Saint-Victor et dont la naissance, le mariage ou le décès sont enregistrés à l'État Civil officiel. Merci de nous signaler les erreurs.

05

Décès :

11 octobre 2019 : Denise BANCEL née GONNET

12 octobre 2019 : Henri PALISSE

5 novembre 2019 : Robert ASTIC

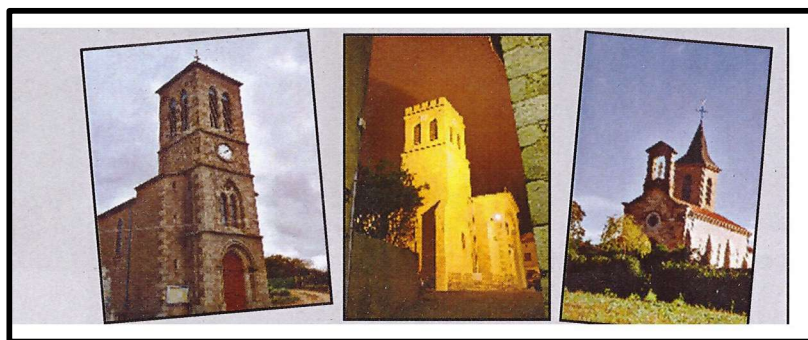
23 novembre 2019 : Josette REVOL née BOMBRUN

30 décembre 2019 : Jean-Michel VALETTE

2 février 2020 : Bernard REVOL

12 mars 2020 : Claudette CHABERT ép. DEPLACE

30 mars 2020 : Marius BATTANDIER



L'ÉCHO DES TROIS CLOCHERS

Les BRINS d'ARGENT (UNRPA, ensemble et solidaires)

Une nouvelle page du livre des années se tourne et se referme avec les bons souvenirs mais aussi les plus tristes. Au sein de notre association, nous avons tout d'abord une pensée pour tous nos adhérents décédés en 2019 dont le Père Henri Palisse qui fut pendant des années, en tant que président, le « moteur » des Brins d'Argent.

L'année passée fut riche en activités mais faisons place à celle que l'on qualifie souvent de « bissextile ou électorale », oui 2020 est bien là.

L'assemblée générale fut notre première rencontre avec de nombreux participants. Suite à cette dernière voici l'équipe du conseil d'administration :

Président : André Dodet

Vice président : Guy Martin

Trésorière : Bernadette Fouard

Trésorière adjointe : Henriette Gauchier

Secrétaire : Maurice Larnaud

Secrétaire Adjointe : Eliane Frachisse

Membres : Joseph Bobichon --- Michèle Dugand ---

Yvette Faure --- Gérard Ployon

Le nombre des adhérents reste pratiquement identique, environ 130, mais un appel est fait à tous pour nous rejoindre, notamment aux jeunes retraités toujours hésitants mais qui pourront aisément trouver leur place au regard des activités variées et qui sont des atouts majeurs pour le dynamisme et la cohésion de l'association.

Le programme sera bien étoffé dans les mois à venir, en plus des rencontres traditionnelles nous aurons :

Mai si possible : sortie journée à Arles pour la fête des guardians, et repas champêtre de la zone nord

Juillet : pique nique avec nos amis du club d'Étables

Septembre : rassemblement zone nord

sortie journée cabaret à Aix en Provence

Novembre : repas dansant à Saint Victor

Décembre : concours de belote au profit du Téléthon et goûter de Noël

Venez profiter de ces bons moments.... !

Pour les Brins d'argent : Maurice Larnaud



UNE ÉTONNANTE RANDONNÉE À SAINT-VICTOR (le « document de 1777 »)

suite du numéro 22 d'octobre 2019

Article par Jean Freyssenet, qui se défend d'être un « historien », mais qui fait des recherches sur l'abbé Jolivet, ce natif de Saint-Victor qui fut l'auteur de *La Révolution dans l'Ardèche, 1788-1795* (voyez Feuille de Chêne n°21). Il nous commente ici le « document de 1777 », propriété de la commune et dont la version numérique est consultable sur le site de la Mairie.

Résumé du précédent épisode : sept hommes dont trois ecclésiastiques sont venus à Saint-Victor pour « faire le dénombrement des communiants et non-communiants » ainsi que la « mensuration de la distance des villages et des hameaux » de la paroisse, déjà réputée très étendue. Comme il fallait alors porter l'extrême-onction en procession jusqu'au domicile du mourant, messire Antoine Filère, le curé de Saint-Victor réclame un deuxième vicaire. C'est l'Archevêque de Vienne qui peut

06

l'accorder mais c'est le Chapitre de Saint-Barnard de Romans qui en supporterait les frais. Ce dernier s'y oppose d'où l'enquête pour « alimenter la réflexion de l'Archevêque ».

Nous retrouvons les enquêteurs après qu'ils ont exploré le village chef-lieu, le château de Pouyol, la maison de Chantelermuze, le Petit Bayle, les Cots de Simondon et Navas le premier jour. Le deuxième jour, 11 juin, ils ont exploré les pentes escarpées de la Daronne en atteignant le Théolier, le moulin de Barrier, 300 m en dessous de l'altitude du village, Courbine, à 110 minutes de l'église, et finalement Regard, le hameau le plus oriental de la paroisse.

L'exploration du village va se poursuivre sur le même rythme les 12, 13, 14, 16 et 17 juin; mais les départs seront avancés à 7 heures du matin. Le 15 juin étant un dimanche les marcheurs font relâche.

(suite page 7)



CHANTELERMUZE

Dans les circonstances exceptionnelles que nous vivons, l'équipe de Chantelermuze tient à vous dire qu'elle pense à vous tous. Elle tient à dire merci tout particulièrement aux soignants et aussi à tous ceux qui continuent d'œuvrer pour que le quotidien de chacun de nous soit le moins pénible possible. Ils sont nombreux parmi vous, nous le savons.

MERCI, MILLE FOIS MERCI !!!

STAGE DE VANNERIE :

Notre tout dernier événement avant confinement était un stage pour lequel les participants ont eu ce mot qui a fait chaud au cœur de l'association :

« Au nom de tous les participants, un grand MERCI à l'association Chantelermuze de nous avoir permis de suivre ce stage, que nous avons tous beaucoup apprécié. Grâce à l'important travail de préparation fait par Émilie, à ses qualités pédagogiques et sa bienveillante attention auprès de chacun, nous avons, lors de ces deux intenses journées, découvert de nouvelles techniques de vannerie et confectionné un magnifique panier : panier pique-nique pour les plus chevronnés d'entre nous, et panier sans couvercle pour les plus "novices". »



SPECTACLE JEAN FERRAT :

Nous avons prévu également un spectacle théâtral et musical le samedi 25 avril sur la vie de Jean Ferrat pour les 10 ans de sa disparition. Malheureusement, comme d'autres événements, il ne peut avoir lieu mais notez dans votre agenda la date du report soit le samedi 21 novembre à 15h. Nous aurons plaisir à vous accueillir nombreux.



RAPPEL DES ATELIERS 2019-2020

Nous vous rappelons ci-après les ateliers qui sont les nôtres. Pendant cet épisode hors du temps, il fait bon se projeter dans un avenir plus habituel et plus serein.

(intitulé, lieu, jour, responsable et n° de téléphone)

Patchwork et Boutis, Maison mémoire Étage 1
Samedi de 14h à 17h Janine Pigneroi 06 80 32 42 71

Vannerie Maison mémoire Ét.1 Samedi 14h à 17h
Janine Pigneroi 06 80 32 42 71

Patois Maison mémoire Ét.1 Lundi 20h à 22h
Jean Dodet 04 75 06 01 37

Sculpture sur bois Maison mémoire Rdc Mercredi
13h30 à 16h30 Mike Vergnes 06 52 37 87 27

Mosaïque Maison mémoire Rdc Mardi 14h à 16h
Françoise Liverset 06 48 49 62 04

Théâtre enfants 3 à 6 ans Maison mémoire Rdc
Vendredi 17h15 à 18h Bérénice Fourel 04 75 32 14 83

Théâtre enfants 7 à 10 ans Maison mémoire Rdc
Vendredi 18h à 19h30 Bérénice Fourel 04 75 32 14 83

Yoga en journée Maison associations Ét.1
Lundi 9h30 à 10h45 Claudine Aurand 06 89 94 58 29

Yoga en soirée Maison associations Ét.1
Mardi 18h45 à 20h15 Guillaume Buffières

Danse salon débutants Sous-sol salle des Fêtes
Jeudi 19h à 20h Jean-Luc Bacconnier 06 88 68 79 01

Danse salon non-débutants Sous-sol salle des Fêtes
Jeudi 20h à 21h Jean-Luc Bacconnier 06 88 68 79 01

Danse folk Sous-sol salle des Fêtes Mercredi 18h45 à
19h45 Jean-Luc Bacconnier 06 88 68 79 01

Gymnastique en journée Maison associations Ét.1
Mardi 9h à 10h Mélaïne Auternaud 07 60 41 42 01

Gymnastique en soirée Maison associations Ét.1
Mercredi 20h à 21h Mélaïne Auternaud 07 60 41 42 01

Balade semaine RDV devant l'Église
Lundi 14h à 16h Odette Olagnon 06 82 98 89 94

Balade dernier dimanche du mois Divers villages
13h30 à 17h Christian Morfin 04 75 06 02 73

Mireille François



—Voyez page 12 l'hommage à la fondatrice de Chantelermuze—



L'ÉCHO DES TROIS CLOCHERS

VIE RELIGIEUSE Paroisse Saint-François-Régis des Vals d'Ay et Daronne

Prêtre modérateur : Père Armand Manoha
04-75-34-40-91 armandmanoha@hotmail.fr
Père Pierre Iratzoquy : 04-75-67-86-73
pierre.iratzoquy@jesuites.com
Le Diacre Francis Duhamel : 04-75-32-10-35
francis.duhamel0979@orange.fr
Prêtres aidant aux messes dominicales :
Père Charles Bècheras : 06-86-83-81-74
Père Henri Meissat : 07-86-67-52-12
Animatrices Laïques en Pastorale :
Agnès Ferrand : 04-75-34-40-91
Courriel : celle du secrétariat paroissial
Natacha Fonfreyde: 06-66-07-62-92
Secrétariat Paroissial : 04-75-34-40-91
saintfrancoisregis@catholique-ardeche.ccf.fr
Permanences : lundi, mardi, jeudi et samedi
de 10h à 11h ; mercredi et vendredi de
16h30 à 18h

Lien avec la paroisse :
Saint-Victor : EAP :
Pierre Desbos : 04-75-06-08-23
Liturgie : Josy Boni : 04-75-06-83-06 ---
06-70-40-97-35
Église : Madeleine Bergeron : 04-75-06-00-94
Nettoyage: Martine Sayaret: 04-75-06-04-79
Fleurissement Église: Noëlle Betton
Intentions de Messes :
Odette Olagnon : 04-75-06-07-51 * 06-82-98-89-94
Matériel : Jean-Paul Coursodon 04-75-06-07-81 * 04-75-59-60-45
Deyras : Éliane Frachisse : 04-75-06-05-57 * 06-65-16-83-59
Simone Edaleine : 04-75-06-06-70

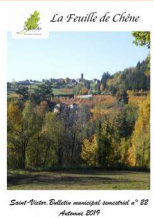
Communauté Locale de Quintenas : Quintenas, Ardoix, Sain-Jeure d'Ay, Saint-Romain d'Ay
Communauté Locale de Satillieu : Satillieu, Préaux, Saint-Alban d'Ay, Saint-Symphorien de Mahun,
Communauté Locale de Lalouvesc : Lalouvesc, Lafarre, Saint-Pierre-sur-Doux

Communauté Locale Saint-Félicien : Saint-Félicien, Pailharès, Vaudevaut

Communauté Locale de Saint-Victor : Saint-Victor, Deyras, Bozas, Colombier-le-Vieux,

POUR LES FUNÉRAILLES : Appeler le secrétariat paroissial à Quintenas au 04-75-34 40-91. Le répondeur vous indiquera la personne qui se trouve de permanence ainsi que son numéro de téléphone

Les numéros de *La Feuille de Chêne* publiés au cours du mandat qui se termine :



On peut les relire en allant sur :
<https://www.saint-victor-ardeche.fr/Bulletin-Municipal>

UNE ÉTONNANTE RANDONNÉE À SAINT-VICTOR en 1777 (suite de la page 6)

Les jours suivants, leurs pas ordinaires vont les conduire sur la crête de la montagne qui limite la paroisse de celle de Préaux, à 800 mètres d'altitude trou-

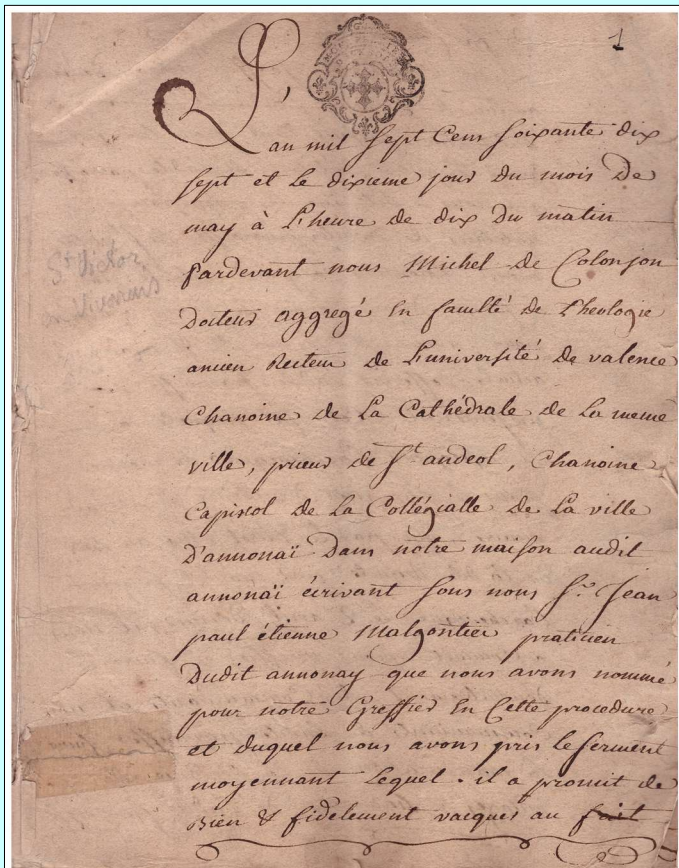
vant parfois un chemin très rapide dans un bois coupé par deux ravins, un peu enfoncé, pierreux et recevant les eaux vers des maisons situées à trois quarts d'heure de marche. Ils redescendront à plusieurs reprises dans la vallée de la Daronne où se trouvent des moulins et des habitations, le moulin de Victouron à une heure du village par un chemin en descente rapide, pierreux, coupé par de petits ravins et rochers, partie aquatique (...) difficile à l'approche de la maison pour y trouver trois communiantes et deux non communiantes ; le moulin de Bozas à 80 minutes de l'église, le moulin de Trémolet tout aussi éloigné.

Chaque soir mais aussi aux pauses de mi-journée le chanoine fait signer le procès-verbal par toutes les personnes (...).

L'exploration du village est achevée à la mi-journée du 17 juin. Le commissaire ayant demandé aux dits indicateurs s'ils nous avaient conduits dans tous les hameaux, villages et maisons de la paroisse, ont déclaré n'en point connaître d'autres.

On peut imaginer assez facilement que toutes les heures de marche faites en commun sous le soleil de juin, que les efforts partagés sur des chemins souvent difficiles ont été propices à une certaine solidarité, que les paroles échangées ont rapproché ces hommes, que peut-être aussi les boissons et la nourriture partagées lors des pauses leur ont permis de mieux se connaître que des relations moins officielles, plus amicales ont pu s'établir entre les locaux et le représentant de l'archevêque malgré la très grande différence de statut de ces personnes.

(ci-contre, la page 1 du document)





LES PIÈGES À ÉVITER

La coupure hivernale permet certes de récupérer des efforts consentis aussi bien lors de nos sorties locales qu'aux participations aux randonnées cyclotouristes auxquelles nous avons participé en 2019. Mais elles contraignent aussi à respecter certains fondamentaux à l'heure de la reprise. En évitant quelques pièges...

REMETTRE AU LENDEMAIN

La rentrée. Cette période qui suit la coupure hivernale est toujours délicate à gérer. Du jour au lendemain, le temps prend une autre dimension et il n'est pas rare que l'on se sente débordé par la quantité de tâches à accomplir.

Quelle place donner à nos sorties cyclo lors de ces semaines d'intense activité ? Certes pas la plus importante. L'équilibre familial et la vie professionnelle ou tout simplement notre vie de retraité restent prioritaires. Mais le fait de faire du vélo à nouveau de manière régulière permet souvent de retrouver un équilibre en évacuant le stress de la pause hivernale.

Inutile en conséquence de repousser (trop longtemps) la reprise de l'entraînement sous le prétexte que les journées semblent trop courtes ou que le niveau de fatigue est (déjà) importante. Refaire du vélo même sur un faible kilométrage, permet de "refaire les niveaux". Votre cerveau l'a peut-être oublié. Mais votre corps s'en souvient.

S'IMPOSER UN EFFORT OU UN KILOMÉTRAGE TROP IMPORTANT

Chacun sait ou devrait savoir l'importance d'une vraie progressivité dans la qualité, la durée et le volume de sortie en vélo. Après une coupure de deux à quatre semaines ou plus, il est crucial de ne pas précipiter le retour à un effort ou un kilométrage équivalent aux périodes de grande forme ou aux plus intenses du premier semestre 2019.

1 Augmenter progressivement la durée de vos sorties si vous n'avez pas fait du vélo depuis longtemps.

2 Répartir le temps ou les kilomètres en vélo sur la totalité de la semaine. Ne chargez pas trop vos week-ends. Si vous effectuez une sortie plus longue le samedi, évitez de faire du vélo le dimanche.

3 Intégrer une séance de détente alternée (marche ou natation) pour limiter les contraintes et diminuer le risque de déclenchement d'une blessure.

N'oubliez pas que la pause hivernale est le premier chapitre d'une nouvelle saison. Celle de 2020.

La reprise de sortie vélo doit prendre en compte les données cardiovasculaires mais aussi métaboliques et musculaires. Au-delà de l'impatience légitime à reprendre ces sorties vélo, il est nécessaire de rester fidèle à une certaine méthode pour éviter les comportements à risques.

VEILLER À UNE BONNE HYGIÈNE DE VIE

Si vous souhaitez reprendre sérieusement vos sorties vélo, il est préférable de prendre soin de votre corps, y compris dans l'alimentation et la qualité de vie. Car les bénéfices procurés par le vélo seront amoindris si, par ailleurs, vous vous faites violence entre stress, manque de sommeil et écarts alimentaires. Sans vous couper pour autant des petits plaisirs du quotidien, prenez soin de vous, votre corps vous remerciera et votre bien-être n'en sera que meilleur !

VEenez NOUS RENCONTRER

Mais par contre, si vous êtes intéressé pour nous rencontrer ou peut-être nous rejoindre, le Cyclo Saint-Victor 07 vous propose de participer à trois sorties sans engagement de votre part. Les rendez-vous sont soit au printemps, soit en été, soit en automne 2020.

Si cela vous tente, vous pouvez vous renseigner auprès des membres du club ou bien en téléphonant au 07-86-00-81-63 ou en utilisant la page contact de notre site :

http://club.quomodo.com/cyclo_saint_victor_07

Pour ces sorties, les départs auront lieu au local du club à côté de la place de la fontaine à Saint-Victor. Le mercredi à 14h00 et le samedi à 13h30. Si les conditions météorologiques le permettent (se renseigner au numéro ci-dessus).

RANDONNÉES CYCLOTOURISTES DE LA DARONNE 2020

Cette manifestation se déroulera cette année le samedi 13 juin 2020. Inscription à partir de 7 heures jusqu'à 9 heures à la salle des Fêtes Pouyol à Saint-Victor. Deux ravitaillements sur les parcours 65Km, 100Km et 120Km. Repas à l'arrivée pour tous les participants.

Parcours :

4 parcours dont un parcours familial de 30 kilomètres. Les parcours 30 et 65 km sont ouverts aux VAE (vélos à assistance électrique).

Parcours 1 30 km Dénivelé : 360 m.

Parcours 2 65 km Dénivelé : 1130 m.

Parcours 3 100 km Dénivelé : 1900 m.

Parcours 4 120 km Dénivelé : 2200 m.

Les parcours sont effectués en toute autonomie par l'ensemble des participants. Lieu des départs : Salle des Fêtes de Pouyol à Saint Victor (Ardèche)

Inscriptions : licenciés FFCT 8,00€ Non licenciés FFCT 10,00€ Comprenant Le café d'accueil. Deux ravitaillements sur les parcours 65 km, 100 km et 120 km. Repas à l'arrivée pour tous les participants. Crédence entièrement tamponnée aux ravitaillements.

Bonne route à toutes et à tous. Vos souvenirs restent à venir !!!

Henri GALLAND, Le Président du Cyclo Saint-Victor,





ASSOC. LE GROUPE LA SOURCE

Les DIMANCHES DANSE à Saint-Victor à l'Espace des Ateliers
STAGES DANSE L'ART DU LANGAGE CORPOREL :



Prochaines dates :

17 mai 2020 : Automatisme et enfermement / Imaginaire et invention

7 juin 2020 : Simplicité et authenticité dans les liens étroits avec la musique, rythmes et sons + soirée dansante festive pour fêter l'été : 10€ (chacun apporte une boisson et un repas en commun). 19h à 22h.

Réservez dès maintenant votre place à la journée par courriel :

legroupelasource@gmail.com

Par tél : 06 24 85 05 79

Plus d'infos : www.dansestherapies.eu

UNE ÉTONNANTE RANDONNÉE À SAINT-VICTOR en 1777 (suite de la page 8)

Le 17 juin à deux heures de l'après-midi dans la maison Touranche, Messire de Colojon procède à la « clôture dudit procès-verbal ». Tous les marcheurs sont là, mais la représentation paroissiale s'est éteinte avec Henry Jullien consul et « plusieurs autres notables de la paroisse de Saint-Victor ». Messire de la Tour est absent de cette ultime réunion. Le commissaire fait le bilan des investigations : *Il résulte que la paroisse (...) est composée de 381 maisons dont 52 forment le village où est située l'église, 19 ne sont pas habitées et que les autres sont habitées par 1326 communians et par 575 non communians ce qui forme la totalité de 1901 habitants. Que le plus grand éloignement de l'église à la dernière maison habitée côté nord est de 91 minutes, que celui du côté levant est de 96 minutes, que celle du midi est de 96 minutes, que celui du couchant et sur la montagne est de 70 minutes, qu'il y a même quelques maisons plus éloignées.*

Les conclusions de ces sept jours de marche confirment les affirmations des habitants et du curé de Saint-Victor autant qu'elles réfutent de manière éclatante les dires du Chapitre tant sur le nombre d'habitants que sur les distances.

Lors de cette dernière séance le syndic Joachim Maron fait une déclaration. Le procès-verbal rapporte ses propos : *les moyens proposés par Messire de la Tour député du vénérable Chapitre de Saint-Barnard, n'ayant rien de capable pour affaiblir la prétention des paroissiens, assurés d'ailleurs que la divine providence qui a porté les revenus du prieuré de Saint-Barnard à la somme de trois mille livres par année n'a pas destiné cette somme uniquement pour éclatante dignité du Chapitre; serait-il en effet raisonnable de penser que le travail journalier de tant d'habitants qui ont grossi le produit de la dîme pour augmenter les biens temporels en faveur de leurs prieurs, ceux-là portassent l'ingratitude jusqu'à refuser à lesdits habitants la subsistance spirituelle dont ils auront besoin dans les derniers moments. Stupéfiant plaidoyer qui encore une fois étonne par son audace. Le syndic n'hésite pas à opposer "le travail de chaque jour de tant d'habitants" aux « biens*

temporels » que les prieurs de Saint-Barnard tirent de ce travail par la dîme. On a bien lu « *biens temporels* », autant dire leur richesse terrestre. Les propos du syndic de Saint-Victor sont éminemment révolutionnaires. Aucun doute, un vent nouveau souffle dans le pays.

Il fallait bien un épilogue à cette histoire : *Jean George Lefranc de Pompignan archevêque et comte de Vienne (...) vu la procédure de commodo et incommodo (...) vu le dénombrement des communians et non communians, les distances des différens hameaux à l'église paroissiale (...) tout bien considéré nous avons reconnu la nécessité d'établir un second vicaire dans ladite paroisse de Saint-Victor. En conséquence nous l'avons établi et l'établissons pour la congrue être payée au vicaire par qui de droit. 25 avril 1778.*

Étonnante aventure que cette marche de sept jours par les chemins de Saint-Victor, pour visiter toutes les maisons, sans en oublier une, avec un chronométrage rigoureux de tous les temps de parcours et une description succincte des chemins. Au-delà du côté anecdotique de cette histoire, le procès-verbal qui en a résulté nous donne d'utiles informations sur Saint-Victor en cette fin du XVIII^e siècle. La pugnacité des habitants à défendre leur cause avec une grande liberté de ton, allant jusqu'à une remise en cause des biens temporels de l'Eglise a déjà été soulignée, miroir de l'état d'esprit de la population peu de temps avant la Révolution de 1789. Il nous livre aussi de précieux renseignements topographiques et démographiques.

Les pérégrinations des vérificateurs, décrites dans le procès-verbal, donnent une idée assez précise du maillage de chemins desservant les lieux d'habitation de la commune à cette époque. Il serait d'ailleurs intéressant de le confronter à celui des routes, chemins et sentiers actuels. Nous découvrons les difficultés que présentent certains chemins, pierreux avec des rochers ou envahis par l'eau. Aucun pont n'est signalé pour franchir le ruisseau de Pouyol qui peut avoir beaucoup d'eau en certaines saisons. Nous apprenons aussi que la paroisse avait plusieurs moulins sur la Daronne.



AMICALE BOULES

Le Centre de Formation compte 14 jeunes. Les entraînements se font les mercredis après-midi, encadrés par Roland Maire, Daniel Sapet, Jean Yves Escoffier et Laurent Sapet.

En -9/-11, 7 enfants ;

en -13 : 5 jeunes engagés en championnat de club ;

et en -18 : 2 jeunes jouant en club Vivarais, un regroupement sur le secteur.



Les filles d'Élite 1 ont reçu au boulodrome les filles de Béziers cette saison. Anné Marie et Corinne Maugiron évoluent dans ce club. Pour les boulistes « vétérans », recevoir les « Maugiron » à Saint-Victor aurait été une utopie il y a des années. Elles remportaient beaucoup de titres de France et à l'international dans les années passées.



Les boulistes lors du dernier concours sociétaires.



L'équipe des garçons, engagée en championnat des club des AS et qualifiée pour les parties finales, devait jouer dimanche 19 avril à Saint-Cyr, mais en sera privée pour cause de coronavirus.

Pour l'Amicale, Maryse Chirol

UNE ÉTONNANTE RANDONNÉE À SAINT-VICTOR en 1777 (suite de la page 10)

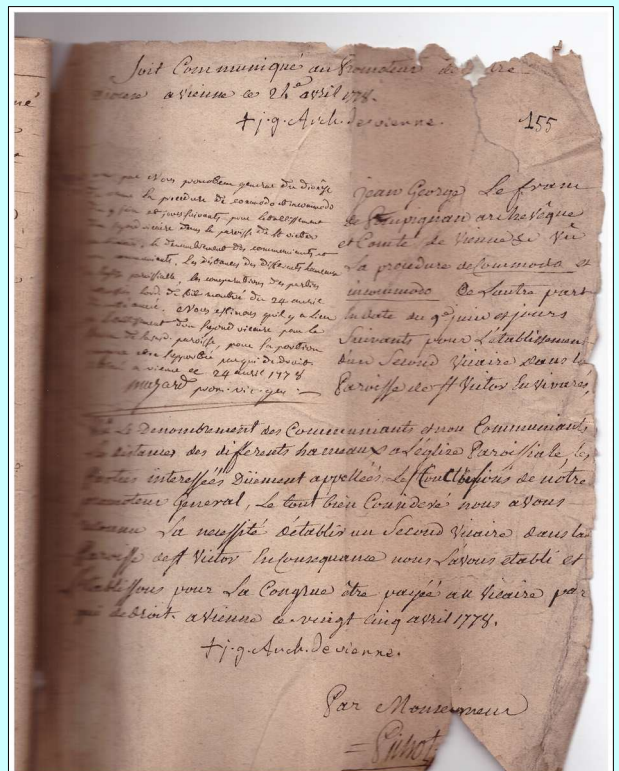
Tous les lieux d'habitation sont visités et nommés avec pour chacun d'eux le nombre d'habitants qui y vivent ce qui nous donne une carte démographique très précise de la commune à cette époque. Le document est exceptionnel à cet égard. Certains lieux ont été abandonnés depuis, ils correspondent aux endroits les moins favorables à l'activité agricole. D'autres qui n'existaient pas, sont depuis apparus dans le paysage communal.

Pour la toponymie, si la plupart des toponymes cités dans le document figurent sur les cartes IGN au 1/25000, un nombre non négligeable a disparu. Avec ses 1901 habitants en 1777 répertoriés par les enquêteurs, Saint-Victor était un gros village. Sa population était environ le double de ce qu'elle est aujourd'hui. Le dénombrement des habitants, en distinguant communiant et non-communiant, peut surprendre. Il semble que sous l'ancien régime les enquêtes démographiques, quand il y en avait, faisaient souvent cette distinction. On peut penser que le vocable *non communiant* désigne pour le moins tous les enfants avant leur *première communion*.

Au total la demande en 1777 d'un second vicaire pour la paroisse par les habitants de Saint-Victor a débouché sur un procès-verbal tout à fait intéressant, une pièce de plus à la connaissance du village à cette époque.

Jean Freyssenet

Ci-dessous la page 155, avant-dernière du document





L'ESPOIR MUSIQUE

Depuis notre dernière Assemblée Générale de novembre dernier, en présence de quelques musiciens de la Jeanne d'Arc de Colombier-le-Jeune et de supporters fidèles de Saint-Victor et d'ailleurs, la situation n'a pas évolué en matière d'effectifs.

Les responsables du bureau ont bien voulu reprendre le flambeau pour une nouvelle année et toute l'équipe les remercie pour leur implication : Pascal BONI à la présidence, Adeline au secrétariat et Fabrice COMTE à la trésorerie.

Le loto de fin d'année (la seule manifestation de l'année qui nous apporte un peu de beurre dans les épinards) s'est bien déroulé, en présence de nombreux habitants de la commune et des communes voisines. Le bureau remercie les généreux donateurs qui nous aident à agrémenter les lots offerts aux gagnants.

Le hasard présente parfois des circonstances inattendues : le premier prix de ce loto qui consistait en une trancheuse à jambon, a été remporté par notre sympathique bouchère, Karine MONNERON. Gageons qu'elle en fera bon usage !!

Nous avons participé, comme chaque année, à la Sainte Barbe des pompiers de Saint-Félicien, fin janvier. Nous avons constaté le dévouement dont le groupe fait preuve tout au long de l'année surtout dans le domaine du secours aux personnes. La présence de nouvelles recrues permet de constater que certains jeunes pleins de bonne volonté s'engagent au service de leurs semblables.

Le 9 mars nous avons participé à la journée annuelle des batteries-fanfars dans la charmante bourgade de Tence (43). Après un défilé dans les rues et des animations dans les différents quartiers, chaque formation a donné un mini concert dans la salle des fêtes. Cette journée est une journée de rencontres agréables et de convivialité (la musique adoucit les mœurs).

Le 29 mars, Colombier-le-Jeune prend la relève de Saint-Victor pour l'organisation d'une journée consacrée à l'aide pour la recherche contre le cancer. Outre la fanfare de Colombier - Saint-Victor d'autres groupes sont invités et animeront l'après-midi du dimanche.

Les répétitions se poursuivent le dimanche matin à Saint-Victor, animées par notre chef Pascal VERT et tous les 15 jours, le lundi soir à 20h30 à Colombier-le-Jeune sous la direction du chef professionnel Stéphane EUDES qui nous aide dans le choix des morceaux et nous fait progresser dans les secteurs où nous présentons quelques lacunes.

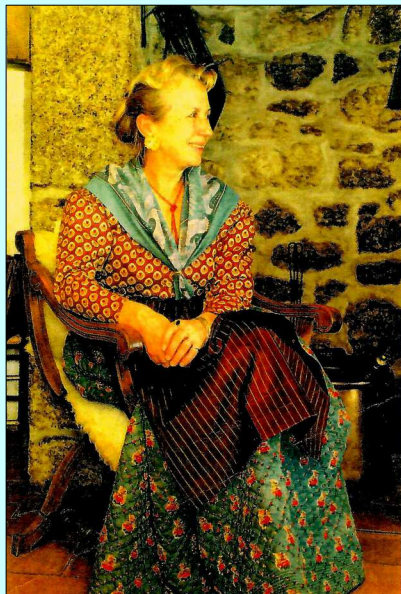
VIVE LA MUSIQUE ET VENEZ NOMBREUX
ENCOURAGER LES MUSICIENS

Alain Reynaud

UN DERNIER HOMMAGE À LA FONDATRICE DE CHANTELERMUZE

Claude était une femme de cœur, une femme lumineuse

Née le 3 octobre 1934 à Trets en Provence, au pied de la montagne Saint-Victoire, Claude Paranke-Deplace s'est installée au lieu-dit Dragonnet en 1977. Dans ce coin protégé et éloigné du village, elle crée des gîtes et un atelier de tissage.



La sauvegarde du patrimoine avant tout

Son esprit de partage et sa générosité l'amèneront à fonder l'association en mai 1991. Tout d'abord l'association s'oriente vers des échanges culturels et

matériels avec la Roumanie pour se recentrer ensuite sur la sauvegarde du patrimoine et le développement rural en Ardèche. Dès 1991, Claude et son équipe créent la maison de Chantelermuze, maison de pays où sont regroupés des objets courants de la maison traditionnelle ardéchoise et des outils d'anciens métiers. Les premiers ateliers sont déjà nombreux : généalogie, informations touristiques, mini-musée, balades, archives, recueil de témoignages sur la région, échanges avec la Roumanie, vannerie et rempaillage. Le village se souvient avec gratitude de l'exposition annuelle et de sa plaquette correspondante, sur un thème concernant toujours les traditions locales. L'association sera également à l'origine de nombreux événements culturels, concerts, spectacles et pièces de théâtre.

L'artisane d'une vie sociale

Claude était une femme pleine d'énergie et de créativité qui a apporté beaucoup à la vie sociale de la commune. Tous ceux qui l'ont connue garderont d'elle un souvenir plein de tendresse. Elle est un témoignage de ce que peut faire la volonté d'une personne pour entraîner derrière elle toute une équipe avec un but commun. À l'heure où l'individualité prend le dessus, la vie de Claude est un témoignage. Grâce à elle, l'association Chantelermuze continue à avoir de nombreux ateliers et à œuvrer pour la vie sociale dans la commune. Samedi 14 mars, son mari Jacques Deplace, sa famille et ses amis lui ont rendu un dernier hommage émouvant en l'église de Saint-Victor.

(Extrait de l'article de l'Hebdo de l'Ardèche écrit par Mireille François)



L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'année 2019 a été clôturée dans la joie et la bonne humeur pour tous nos élèves !!!!

Le dimanche 15 novembre, le LOTO a eu beaucoup de participants. De nombreux lots ont été offerts par différentes entreprises et magasins. Certains lots ont, bien entendu, été achetés par l'APEL comme le bon de 300€ à Intersport gagné par Huchet Marine, premier lot de la partie adulte ainsi qu'un vélo, premier lot pour la partie enfant gagné par Arwen Alborch.



Nous tenons à remercier tous les enfants qui font leur possible pour vendre un maximum de cartons. Cette journée a été une réussite grâce à toutes les personnes qui y ont assistées ainsi qu'aux parents de l'école qui se sont mobilisés. À l'année prochaine pour tenter votre chance !!!!

Le Père Noël est venu rendre visite aux enfants, le vendredi 18 décembre à l'école. Il a distribué à chacun et chacune des cadeaux et des friandises. Le soir, les enfants ont eu l'immense joie de nous offrir un spectacle. L'APEL a ensuite proposé une paëlla préparée par JC Ponsonnet.



C'est dans l'après-midi du 21 février que les enfants ont eu la joie de défiler dans leur joli village. Tous déguisés, ils se sont réunis devant la salle des associations pour danser, chanter et prendre le goûter que certaines mamans avaient confectionné avec amour.



À l'instant où nous écrivons ces lignes, une crise sanitaire sévit dans notre pays et partout dans le monde. Cela a obligé le gouvernement à prendre des décisions exceptionnelles comme la fermeture de classes et le confinement. Ainsi, Le 23 mars, les enfants devaient visiter la grotte à Soyons. Mais ce voyage est annulé.

Par ailleurs, l'APEL organisait pour la deuxième année son vide-grenier au camping de Chantelermuze le dimanche 5 avril, mais cette manifestation aussi est annulée. L'évolution de la crise permettra de maintenir ou non d'autres voyages ou manifestations telles que :

Le dimanche 3 mai avec le cinquième Marché aux Fleurs et aux plants de Légumes à la maison des Associations. Des bons de commandes seront distribués dans vos boîtes aux lettres, en espérant que vos retours seront nombreux !!!!

Un voyage de 2 jours, le lundi 18 et mardi 19 mai, est organisé dans le village de Badaroux en Lozère pour rendre visite à nos correspondants de l'école du sacré Cœur. Après avoir passé du temps avec les élèves de Badaroux, les enfants iront visiter la forteresse de Polignac.

Ensuite les CM1 et CM2 auront une animation le lundi 29 mai autour de la prévention routière avec un temps pratique et un temps théorique.

Pour clôturer l'année, la KERMESSE aura lieu exceptionnellement le dimanche 14 juin à la salle des fêtes avec le spectacle des enfants à 10 h 30. Puis, un pique-nique tiré du sac est proposé pour passer un moment convivial. A 14 h débuteront des jeux ainsi que les inscriptions pour le concours de pétanque. Celui-ci débutera à 14h30.

En espérant que ces moments difficiles ne vous affectent pas trop et puissent permettre une fin d'année scolaire paisible et sereine pour tous !

Cette année, l'APEL a aussi acheté différents jeux pour les cours de récréation. En espérant que les enfants en profiteront bien. Nous tenons ainsi à rappeler qu'il ne faut pas oublier que l'APEL est une association (Association de Parents de l'Enseignement Libre). Elle est faite pour nos enfants, elle a pour but d'améliorer le quotidien à l'école : sorties, jeux, activités, etc....

L'association ne peut pas fonctionner sans l'investissement de tous les parents. Il est donc important de se mobiliser sinon celle-ci risque de s'épuiser, ce qui aurait des conséquences pour l'école et donc pour nos enfants. N'hésitez pas à vous manifester car nous avons besoin d'encore plus de bénévoles lors des manifestations que nous organisons.

Pensons à nos enfants : c'est avant tout pour EUX que l'APEL existe, ne l'oublions pas.

À L'ANNÉE PROCHAINE.....

Les membres de l'APEL



NB : Vous pouvez suivre toute l'actualité de notre école sur notre page  : Apel Saint-Victor.

ENS3D : LE RETOUR DE LA LOUTRE D'EUROPE

Le samedi 29 février 2020, la mission Milieux et Espaces Naturels de Arche Agglo, animée par Sophie Forot, notamment en charge de l'ENS 3D (**Espace Naturel Sensible Doux Duzon Daronne**) invitait à une matinée de découverte de la loutre d'Europe. Animée par des salariés de la Ligue Protectrice des Oiseaux, cette information bat en brèche le concert catastrophiste de la biodiversité en danger d'extinction, sans pour autant nier cette dernière, bien sûr.



Dans un premier temps nous eûmes droit à une présentation théorique en salle.

Nous apprenions ainsi que si la loutre d'Europe fut menacée jusque dans les années 60, de simples mesures de protection, associées à une amélioration de la qualité des cours d'eau, ont conduit à sa recolonisation de toutes les rivières drômois.

La loutre d'Europe, *Lutra lutra*, est un superprédateur, elle peut même s'attaquer à des carnivores, et elle n'est chassée par aucun animal. Elle appartient à la famille des mustélidés, en compagnie de la fouine, de la martre, du blaireau, de la belette et du putois, mais pas du castor qui, malgré un habitat commun, est un rongeur.

Elle se reproduit toute l'année, au bout d'une gestation de 60 jours, elle ne vit pas en couple : le territoire d'un mâle peut recouvrir le territoire de trois femelles. Chaque territoire couvre une quarantaine de km de rivières. Seule la moitié des jeunes dépasse un an et 15% seulement se reproduiront. La loutre est de mœurs nocturnes, essentiellement pense-t-on, pour éviter l'homme qui fut longtemps son seul prédateur. Elle s'adapte à tous les milieux, depuis le bord de mer jusqu'à 2000 mètres d'altitude.

Elle consacre 60% de son temps dans sa tanière, appelée une « catiche », à entretenir son pelage, essentiel à sa survie. Celui-là est constitué de deux sortes de poils, une « bourre » courte et épaisse, chaude, et une « jarre longue », lisse et hydrofuge.

Elle marque son territoire, et c'est à cela qu'on la repère, par des « épreintes », du vieux français *épreindre*, déféquer par petits tas. Elle ont souvent une odeur agréable qui n'est pas sans rappeler le miel ou les fleurs d'aubépine. On les trouve à des endroits précis, remarquables : confluences, racines, pierres proéminentes, etc. Ses empreintes, elles, sont constituées de cinq pelotes avec leurs griffes, souvent suivies de la trace d'une queue.

Les mesures nécessaires à la survie de cette espèce sont la conservation des branchages et des racines le long des cours d'eau, l'interdiction des chiens en ces lieux, et la construction de passages à sec (par buses de béton) pour passer sous les ponts ou de « passes à castor » pour franchir les barrages, comme il en existe une à celui de Beaumont-Monteux.

Dans un deuxième temps, nous covoiturâmes jusqu'à la sortie sud de Tain-l'Hermitage, à la confluence entre le Rhône et la Bouterne. Il s'agit également du lieu où, à en juger par les nombreux détritiques et la saleté apparente de l'eau, se déversent les effluents d'une station d'épuration. Cela ne nous empêcha pas de trouver une épreinte de loutre. La théorie présentée une heure auparavant était confirmée par le terrain : la loutre est bien de retour, y compris, nous a-t-on assuré, le long de la Daronne donc sur le territoire de Saint-Victor.

Bernard Magnouloux



Rappel : Dans le contexte actuel de crise sanitaire où l'ensemble des services de secours doivent être disponibles afin de pouvoir porter secours en priorité à la population, et compte tenu de dérives incontrôlées récemment constatées en matière d'emploi du feu et du risque que génère cet usage, le préfet de l'Ardèche a décidé d'interdire celui-ci sous toutes ses formes sur l'ensemble du département de l'Ardèche à compter du 21 mars 2020 et jusqu'à nouvel ordre.

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE A VINGT ANS

La bibliothèque municipale a fêté ses 20 ans à l'occasion du carnaval du mardi 25 février. Un défilé dans le village avec les enfants déguisés, a débuté la rencontre sous le soleil. Tout le monde s'est ensuite précipité à la salle des fêtes de Pouyol où un goûter était servi par les bénévoles de la bibliothèque. Les bugnes concoctées avec amour par plusieurs mamans ou mamies ont été comme toujours le clou du goûter.

À 16h30, le spectacle gratuit a démarré pour la plus grande joie de tous. La compagnie Beau Sauvage de Desaignes a présenté « Les Contes du Tara », contes irlandais plein de magie, avec fée, poisson magique et dragon. Les deux conteurs étaient Mathias Barralon à l'accordéon et Valérie Loomer, jouant du cistre et utilisant la podorythmie en accompagnement de la musique. Les enfants ont vécu tellement fort les contes que certains ont eu un peu peur du dragon et se sont réfugiés dans des bras protecteurs.

Cet après-midi de détente et de partage, offert par la municipalité, a été organisé par les bénévoles de la bibliothèque qui en ont profité pour lancer un appel. De nouvelles recrues seraient les bienvenues.




CALENDRIER DES FÊTES jusqu'au prochain numéro dans l'espoir d'un prochain retour à la normale

| | | | |
|------------------------------|---------------------|---|------------------------------------|
| vendredi, mai 01, 2020 | USCroix du Fraysse | Tournois jeunes | La Croix du Fraysse |
| dimanche, mai 03, 2020 | APEL | Vente de fleurs et Plants de légumes | MAISON DES ASSOC |
| lundi, mai 25, 2020 | CHANTELERMUZE | Théâtre enfants Installation | POUYOL |
| mardi, mai 26, 2020 | CHANTELERMUZE | Théâtre enfants Représentation | POUYOL |
| vendredi, mai 29, 2020 | UNRPA Zone Nord | Journée champêtre | POUYOL Haut et Bas |
| lundi, juin 01, 2020 | xxx | (Pentecôte) | |
| lundi, juin 08, 2020 | AMICALE BOULES | Concours quadrettes vétérans 14 h | BOULODROME |
| samedi, juin 13, 2020 | CYCLO ST VICTOR 07 | Rallye de la Daronne | POUYOL |
| dimanche, juin 14, 2020 | APEL | Kermesse | POUYOL |
| mercredi, juin 17, 2020 | L'ARDÉCHOISE | Passage des coureurs | Chef-lieu et Deyras |
| dimanche 28 juin 2020 | AMICALE BOULES | Challenge BERGERON | BOULODROME |
| jeudi, juillet 02, 2020 | LES BRINS D'ARGENT | Pique nique | (en cas de pluie) MAISON DES ASSOC |
| lundi, juillet 13, 2020 | FOYER DES JEUNES | Bal + feu d'artifice | Parking BOULODROME |
| mardi, juillet 14, 2020 | AMICALE BOULES | Inter-sociétés à 10 h | BOULODROME |
| samedi, juillet 25, 2020 | AMICALE BOULES | 32 doublettes, officiels par poules à 8h. | BOULODROME |
| vendredi, août 28, 2020 | CONSCRITS | Vogue | Parking BOULODROME |
| samedi, août 29, 2020 | CONSCRITS | Vogue | Parking BOULODROME |
| dimanche septembre 06, 2020 | | Messe | Chapelle de Navas |
| mardi, septembre 08, 2020 | LES BRINS D'ARGENT | Interclubs | BOULODROME |
| vendredi, septembre 11, 2020 | CHANTELERMUZE | AG | MAISON DES ASSOC |
| dimanche, septembre 13, 2020 | AMICALE BOULE | Finale challenge commerçants 10h | BOULODROME |
| vendredi, septembre 18, 2020 | CYCLO ST VICTOR 07 | AG 20h | MAISON DES ASSOC |
| samedi, septembre 26, 2020 | AMICALE BOULE & CFB | AG 18h | BOULODROME |
| samedi, octobre 03, 2020 | AMICALE BOULE | Concours Qualif. 4 eme div. 8 h | BOULODROME |
| jeudi, octobre 08, 2020 | CCAS | Repas annuel des plus de 65 ans | POUYOL |
| vendredi, octobre 09, 2020 | APEL | AG | École communale |
| samedi, octobre 10, 2020 | ADAPEI | Brioches | 15 |

INFORMATIONS PRATIQUES

Le **secrétariat de mairie** est ouvert du

lundi au jeudi de 14 à 16h30, le vendredi et le samedi de 9 à 12h. Tél.04 75 06 00 47

Mél. mairie@saint-victor-ardeche.fr ; site www.saint-victor-ardeche.fr ;  Page Mairie De Saint-Victor
Permanence du maire : le mardi (sur rendez-vous) le samedi de 10 à 12h (sur rendez-vous, conseillé).

Agence postale communale : tous les matins ouvrables de 9 à 12 h sauf les lundis.

Bibliothèque communale : mercredis de 17h à 18h, samedis de 10h à 12h, 3ème jeudi du mois de 16h30 à 17h30.

Correspondants de presse :

L'Hebdo de l'Ardèche : Mireille François,
mireille.bernard.francois@gmail.com

Le Journal de Tain-Tournon : Jean-Luc Lavigne,
lavigne.victomas@wanadoo.fr

Le Dauphiné : François Causseque,
causseque.francois@wanadoo.fr

Le Réveil du Vivarais : Michel Chatelas,
chatelas.michel@bbox.fr

Office de Tourisme ARCHE AGGLO,
tél 04 75 06 06 12,

mél info@tourisme-saintfelicien.fr,

Communauté d'agglomération ARCHE

3, rue des Condamines 07300 Mauves
Services à la population : 04 75 08 23 94
www.archeagglo.fr

Médecins :

Dr Chièze : Route de Pailharès, Saint-Félicien, 04 75 06 00 13

Dr Girard : Rue Charles Forot, Saint-Félicien, 04 75 06 01 33

Dr Jollivet : Crémolière, Étables, 04 75 06 84 95

Dr Benguigui, Hôpital Saint-Félicien, 04 75 06 99 56

Dentiste : Dr Barboteau, rue Mme de Dienne, St-Félicien, 0475061313

Cabinets de soins infirmiers à Saint-Félicien :

n°1 : rue Charles Forot, 04 75 06 06 01

n°2 : 14 pl Hôtel de Ville 06 06 82 70 31

Pharmacie Serve : Place de l'Hôtel de ville, St-Félicien, 0475060023

Kinésithérapeutes :

Marieke Cuvillier (+ ostéopathe) : rue du Puiset, Saint-Félicien
06 49 95 58 17

À domicile : Millour Muriel : 06 31 34 73 68 murielmillour@outlook.fr.

Éric Maneglia : Le village, Étables, 04 75 07 28 01

Ostéopathe : G. Gagnepain, rue de Dienne, St-Félicien 0685153430

ATTENTION les serviettes hygiéniques, les lingettes et les blocs désodorisants bouchent les canalisations des eaux usées et les installations d'assainissement. Ne les mettez pas dans les toilettes !

Les pigeons et les chats errants posent un problème sanitaire, NE LES NOURRISEZ PAS !

Merci de **TRIER VOS DÉCHETS** et de les apporter suivant le cas, dans les containers disséminés dans la commune, ou bien à **la déchèterie** sur la route de Colombier-le-Vieux après le carrefour du Mur de Boze. Elle est ouverte LUNDI, MERCREDI ET SAMEDI, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30.

Marchés autorisés par arrêté préfectoral dans un rayon d'environ 20 km autour de Saint-Victor :

ANNONAY mercredi et samedi

BOULIEU LÈS ANNONAY dimanche

CHEMINAS mardi

ÉCLASSAN vendredi

ÉTABLES mardi

SATILLIEU mardi

SAINT-CYR samedi

SAINT-FÉLICIE vendredi et dimanche

SAINT-JEAN DE MUZOLS

TOURNON SUR RHÔNE mercredi et samedi

VILLEVOCANCE vendredi

VION vendredi et samedi

VOCANCE vendredi

Sous réserve du respect de certaines conditions permettant la sécurisation sanitaire des commerçants et des clients.

